



Distributeur exclusif des produits



GARANTIE LONGUE DUREE DE 5 ANS

Les tubes et lampes EXCELED-EXCELITE, sont spécialement conçus et fabriqués pour vous faire bénéficier d'une garantie longue durée de cinq ans dans des conditions normales d'utilisation et dans des installations conformes aux normes ENGIE.

Cette garantie couvre non seulement les aspects de non-fonctionnement, mais aussi les phénomènes de clignotement subliminal et toute baisse anormale de luminosité. Dans ce cadre, il sera procédé à un échange standard des lampes défectueuses, ou à l'établissement d'un avoir.

La garantie des produits EXCELED-EXCELITE est applicable dans des conditions de fonctionnement à des températures comprises entre - 20° C et + 80° C.

Les luminaires EXCELED-EXCELITE, sont spécialement étudiés pour être utilisés dans tous les secteurs d'activité tels que, par exemple :

- ➡ ***l'industrie : ateliers, usines, locaux techniques, imprimeries, studios graphiques, etc.***
- ➡ ***les services : banques, hôpitaux et maisons de retraite, gares, aéroports, espaces d'accueil, établissements d'enseignement, bureaux d'études, bureaux administratifs, parkings ,etc.***
- ➡ ***le commerce : centres commerciaux, surfaces de vente de toute nature, hôtels, restaurants, etc.***
- ➡ ***les loisirs : bibliothèques, centres sportifs, stades, centres de divertissement, cinémas, théâtres, salles de concert, etc.***